

Réunion du Conseil d'établissement
Séance ordinaire
Lundi 30 septembre 2024
18h30

Nom	Présence	Nom	Présence
Natacha Mercier- Aubin	x	Farah Pierre	x
Karim Fakhour-	x	Marie-Ève Rock	x
Sheetal Pathak	x	Guylaine Larivière	x
Nadjat Arguiou	x	Manon Lessard	x
Tariq Moujoud	x	Jihane Chakir	x
Geneviève Gagnon	x	Annie Durocher	
Émilie Audet			
Substituts			
Mireille Marie Huguette Audet		Dareen Elakkad	

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
18h40
2. Questions du public
Pas de public
3. Élections (poste de président, vice-président et secrétaire)

➤ La présidence

➤ La vice-présidence

➤ La secrétaire

Au poste de président(e) : madame Sheetal Pathak
Proposé par madame Farah Pierre
Appuyé de madame Guylaine Larivière

Au poste de vice-président(e) : Madame Nadjat Arguiou
Proposé par madame Guylaine Larivière
Appuyé de madame Sheetal Pathak

Au poste de secrétaire : Madame Jihane Chakir
Gardienne du temps : Madame Guylaine Larivière

Résolution CÉJG_24-25_01

4. Adoption de l'ordre du jour
Proposé par madame Sheetal Pathak

Appuyé de madame Manon Lessard

Résolution CÉJG_24-25_02

5. Approbation du P.V. du 28 mai 2024

Madame Geneviève Gagnon survole le procès-verbal.

Proposé par madame Natacha Mercier- Aubin

Appuyé de madame Sheetal Pathak

Résolution CÉJG_24-25_03

6. Suivi au procès-verbal du 28 mai 2024

- Aide à la classe 140 h.
- 1^{er} bloc est dédié pour le préscolaire. Il se termine demain.
- L'horaire de l'éducatrice ne change pas, mais elle change de groupe selon les besoins.
- Les éducatrices auront des formations par le centre de service.
- Changement de traiteur Midi Bouf (varié, appétissant).
- 7\$ pour un sandwich, un jus et un dessert.
- On peut en commander le jour même.
- Les enseignants peuvent aussi en commander le jour même avant 8h
- Madame Marie-Ève suggère de parler du traiteur aux enseignants.
- Madame Guylaine pense relancer les parents pour commander le dîner de Midi Bouf.
- Certaines sorties sont confirmées

7. Suivi de l'Assemblée générale des parents du 19 septembre 2024

- 68 parents présents à l'assemblée générale.
- Madame Gagnon soulève la question de la faible participation des parents (68 parents sur 560 étaient présents).
- Nous avons constaté que les parents ne restent pas à la rencontre de AG.
- La rencontre est trop serrée entre deux rencontres
- Madame Natacha propose d'ouvrir le SDG pour tous les parents (incitatif).
- Madame Gagnon pourrait offrir une heure du SDG pour la période de l'AG (si elle est déplacée).
- Madame Pathak propose de tirer trois cartes de 50\$ afin d'acheter le matériel didactique pour encourager la présence des parents à l'AG.
- Madame Gagnon affirme que le budget peut financer 150\$.
- Monsieur Tarek suggère d'offrir la pizza pour les enfants présents au SDG. Cela pourrait encourager les parents à assister à l'AG.
- Madame Guylaine nomme que cette proposition pourrait ramener plus d'éducatrices, alors plus de frais.
- Expliquer à nos parents l'importance de la rencontre de parent avec les enseignants et l'AG

8. Organisation du conseil d'établissement 2024-2025

(30

a. Rôles et responsabilités du CÉ

- On ne parle pas de nos enfants, mais une réflexion sur les problèmes vécus par l'ensemble des parents.
- Madame Pathak suggère d'envoyer un forum avant chacune de nos réunions pour des questions du public.
- Envoyer l'ordre du jour aux membres du CE et le forum à l'ensemble des parents une semaine à l'avance

- Madame Guylaine propose d'envoyer les photos des membres du CÉ aux parents pour que ça soit représentatif et pour qu'ils les reconnaissent.
- Présentation de madame Élixa, intervenante communautaire. Elle développe le réseau pour les parents
- b. Représentant de la communauté**
- Les parents du CÉ représentent des parents de Jean Grou pour discuter de certains sujets.
- Les enseignantes représentent les autres enseignants.
- c. Règles de régie interne**
- Quelques informations importantes:
- Convocation d'une réunion ordinaire ou extraordinaire.
- Absence de quorum : en cas d'absence, avisez la présidente pour avoir le quorum. Sinon on ne peut pas passer les décisions.
- Plus de 3 fois d'absences consécutives sans motif valable, le membre pourrait être banni du CÉ.
- Voir le document Règles de régie interne.
- Madame Geneviève Gagnon demande aux parents s'ils veulent modifier des règles de régie interne.
- Madame Geneviève Gagnon signale que la base de ces règles a été proposée par le centre de service scolaire.

Proposé par Madame Manon Lessard

Appuyé de madame Farah Pierre

Résolution CÉJG_24-25_04

d. Dénonciation d'intérêt

- Si un des membres du CÉ a des intérêts qui entrent en ligne directe avec un des points à l'ordre du jour, il doit se retirer des discussions.
- Les membres complèteront le formulaire prévu à cet effet.
- Déclaration d'intérêt : Formulaire à signer pour l'envoyer au centre de service.

e. Calendrier des réunions

- Madame Geneviève Gagnon présente le calendrier envoyé aux parents. Il y a une rencontre de prévue chaque mois. Elles se tiendront toutes un mardi. Il est possible d'annuler une rencontre s'il n'y a pas assez de points ou si les informations pour traiter le point ne sont pas disponibles. Il est aussi possible d'avoir des séances extraordinaires.
- Madame Gagnon propose de garder l'horaire des rencontres de l'année passée de 18h00 à 20h00.
 - ★ Approuver à l'unanimité
 - Madame Gagnon propose aussi de faire 3 grosses célébrations par année avant les fêtes au lieu d'offrir une petite collation à chaque rencontre

Proposé par Madame Guylaine Larivière

Appuyé de madame Natacha Mercier

Résolution CÉJG_24-25_05

f. Budget du CÉ (375\$)

g. Liste des membres du CE et utilisation des courriels

- Circuler le document avec les noms et les courriels des membres du CÉ et l'envoyer aux parents.

h. Formations obligatoires pour les membres

- Pour les formations, madame Gagnon donne le choix entre regarder les vidéos ensemble ou individuellement.

- Les formations durent de 7 à 8 min.
- ★ À l'unanimité, les parents décident de les voir individuellement.

i. Forms pour les questions du public

9. Mot de la présidence

a. Correspondance

Pas de correspondance, car il ne savait pas qu'il faut l'envoyer

10. Adoption :

10.1 Aide aux familles | mesure 15012

- Présentation par madame Geneviève Gagnon du budget pour l'aide alimentaire de 45 278\$

Dans la prévision :

Une 4^e journée de lait toute l'année : 5000\$

Des collations 3 jours par semaine en mai et juin 8 000\$.

100\$ par classe pour projets spéciaux : 3400\$

Activités nutrition à l'école et au service de garde 12 500\$

Repas offerts aux enfants dans le besoin 8 000\$

Activités de fêtes (Noël, St-Valentin, finissant) 7 300\$

SCP et autre 1 600\$

- Service le service de traiteur, les parents peuvent faire le choix (l'école donne le crédit pour que les parents l'utilisent pour payer le service de traiteur).
- Avant de proposer l'allégement de paiement du service au traiteur, l'école propose l'aide au traiteur
- Reste 7000\$ en surplus. Un enseignant sera mandaté pour dépenser l'argent sur les activités proposées pour les enfants.

Proposition:

- On peut acheter la crème glacée, mais on ne doit pas ramener la voiture, car cela ne rentre pas dans le budget.
- Commander de bonnes collations
- Préoccupation: offrir des collations fraîches et pas suremballer,

Proposition:

- Achat de fruits frais
- Les aides à la classe et les élèves les plus vieux pourraient aider à couper les fruits.
- Malheureusement, ce n'est pas possible à cause du manque de temps, mains d'ouvres.

Madame Natacha propose de dépenser 8000\$ sur les parents démunis

Appuyé de madame Pathak

Adopter à l'unanimité

Résolution CÉJG_24-25_06

10.2. Achat de flûte à bec par les parents

Achat flûtes à bec. Madame Sayana, enseignante de musique, a remarqué que les élèves ne désinfectent pas la flûte. Ils en prennent moins soin et ils ne pratiquent pas chez eux.

Madame Sayana veut faire un spectacle. Elle peut continuer avec la flûte. Les parents peuvent en achète.

Madame Pathak propose de demander aux parents d'acheter une deuxième flûte et laisser l'autre à la maison

Approuver par madame Farah Pierre

Seconder par monsieur Tariq Moujoud.

Adopter à l'unanimité

Résolution CÉJG_24-25_07

11. Approbation :

- a. Aucune approbation

12. Informations

- a. Priorités de l'école : Projet éducatif, SCP, Plan santé Bien-être

- Projet éducatif : Mise en œuvre
- SCP : Animation d'ateliers des compétences socioémotionnelles par TES
- Santé bien-être : projet Sally Folk
- PELO : demande de financement?

Comment déployer nos orientations :

- Libération des enseignants pour réfléchir avec la conseillère pédagogique (CP)
- Réfléchir sur la motivation des garçons.
- Libération des enseignants pour se familiariser avec l'activité. Cela commencera l'année prochaine.
- Préscolaire: libération pour les enseignantes de préscolaire (Écriture approche).
- Ateliers de 60 min animés dans toutes les classe pour prévenir l'émergence des comportements négatifs.
- À travers littérature jeunesse, les enseignants ont sélectionné 5 activités afin de développer les compétences socioémotionnelles chez nos élèves.
- Les parents recevront toutes les informations nécessaires pour faire le suivi.
- Madame Manon animera le plan de lutte pour l'intimidation. Projet ambitieux avec les modalités.
- Nous aurons 4 ans pour atteindre la cible. Toutefois, nous pourrons nous autoréguler au fur et à mur.
- Au SDG, nous avons reçu des livres pour travailler les émotions. D'ailleurs, les éducatrices ont commencé la lecture des livres.
- Nous aurons la chance d'accueillir une vraie artiste pour produire une chanson avec les élèves.
- Nous devons chercher 48000\$ pour la subvention de ce projet.
- Grâce à ce projet, nous pourrons aborder la CCQ, écriture approche, etc (multidisciplinaire).
- Organiser le programme d'enseignement de la langue d'origine (PELO): Après l'école. On l'a eu l'année d'avant,
- Envoyer un sondage aux parents pour voir leur intérêt pour le PELO et pour connaître la langue de leur choix.

- b. Sorties éducatives

- Liste de toutes les sorties à ce jour
- Le camp Tim Horton : les classes de 6^e année iront pendant 4 jours dans un camp nature. L'activité ne coûte rien aux parents. L'école va cependant compenser 2 journées à chaque enseignant (15 au 18 septembre)
- Pas besoin d'approbation pour les sorties de classe

Résolution CÉJG_24-25_08

13. Comptes rendus

a. Service de garde

a. Clientèle 2024-2025

- Dîneur :
- SDG le soir: 120 élèves
- 3 élèves viennent d'une autre école. Ils ont besoin d'une préposée et des adaptations
- Ils fréquentent l'école de JFK. Cependant, ils viennent au SDG à Jean Grou.
- 2 sur 3 ont la fratrie à notre école.
- Ils viennent avec la berline.

b. Règle de fonctionnement.

- Pas de changement sauf pour les prix des JP. Il y a eu une augmentation des prix de cette journée à cause des taxes; 9.50\$ par jour
- Dîner: 3.5\$
- Le matin :2 \$
- Après-midi: 8.9\$
- Pour les factures non payées, nous enverrons trois avis. Après le 3e, il y aura une rencontre avec les parents pour trouver une entente de paiement.
- Après les 3 tentatives de rentrer en communication avec le parent, on coupe le service.
- L'absence de la collaboration des parents provoque le déficit du service.
- Rappeler aux parents que la facture des frais scolaire est différente de la facture du SDG.
- Payer les factures du SDG des enfants de la même famille séparément.
- Envoyer la facture 1 fois par mois.

c. Activités lors des pédagogiques 2024-2025 (rappel)

- 8 octobre journée reportée de l'année passée.
- Ajout de chaque thématique chaque mois.
- 4 sorties à l'extérieure et les autres sont à l'intérieur
- Madame Najat propose d'envoyer toutes les informations aux parents (info parents).
- Madame Gagnon soulève le défi d'augmenter la communication avec les parents. Toutefois, cela n'est pas réaliste avec l'absence de madame Kourouma.
- Introduire l'OPP service pour les parents afin d'annoncer leur arriver au SDG avant 5 min

b. Comité régional

- Reporter à la prochaine rencontre

c. Vie de l'école

- Remplacement de madame Kourouma
Madame Kourouma a prolongé son congé. Madame Émilie prendra la relève 2 jours par semaine. Jusqu'au mois de décembre.
- Activités parascolaires
 1. Judo
- Projet de judo est proposé par les parents
- Présentations des bienfaits du judo
- 3 sessions: automne, hiver et printemps
- Les parents seront invités à voir la progression de leur enfant
- Les participants recevront un grade, une ceinture et un chandail avec le logo et le nom de l'école
- Une boisson non alcoolisée et des médailles seront distribuées aux participants
- Les cours sont payés par les parents

- Financement par le parascolaire. Cependant, le service est payé par les parents coûte =cher car le judo fait partie d’une affiliation (offre différencier)
- Les pratiques se font à l’heure du midi
- 11 cours par session (75 min incluant le dîner, 2 groupes, 2 fois par semaine)
 - Hockey Cosom (2^e cycle)
 - Badminton (3^e cycle)
 - Basketball (3^e cycle)
 - Club de théâtre en anglais (6^e année)
- Besoin d’autorisation des parents pour les activités parascolaires
- On se demande si on fait appel à une compagne de l’extérieur ou rester avec le personnel de l’école.
- Les enseignants sont payés à l’heure.
- Madame Pathak propose d’augmenter le prix des activités parascolaires pour faire une réserve d’agent pour que certains élèves puissent bénéficier de ce programme. Surtout pour ceux qui sont en grand retard scolaire.

1^{er} cycle attendre. Pas d’offre après les fêtes

- Demander l’implication des parents pour organiser certains événements (ex : organiser la semaine des enseignants, levé de fonds, gestion des bénévoles).
- Course des couleurs (fin octobre)

d. OPP

- Concernant l’organisation de participation des parents (OPP): aucun nom reçu
- Suggérer de contacter une Firme extérieure pour animer les activités.
- Pour avoir des OPP dynamiques, il faut qu’ils s’investissent. Cela en dépend des membres.
- Madame Pathak propose d’envoyer un forum pour encourager les parents pour s’impliquer.
- Approcher les bénévoles actuels.

14. Affaires diverses

Proposition de faire appel à un fournisseur de fourniture scolaire pour l’année prochaine

15. Levée de la séance: 20h43

16. Date du prochain conseil d’établissement : Lundi 28 octobre 2024

Conseil d’établissement 2023-2024 – Résumé des résolutions	
CÉJG24-25_01	Président, vice-président et secrétaire 2024-2025
CÉJG24-25_02	Ordre du jour du 30 septembre 2024
CÉJG24-25_03	Procès-verbal de mai 2024
CÉJG24-25_04	Règles de régie interne
CÉJG24-25_05	Calendrier des réunion 2022-2023
CÉJG24-25_06	Aide aux familles
CÉJG24-25_07	Achats de flûte à bec
CÉJG24-25_08	Sorties éducatives
CÉJG24-25_09	
CÉJG24-25_10	
CÉJG24-25_11	
CÉJG24-25_12	
CÉJG24-25_13	
CÉJG24-25_14	
CÉJG24-25_15	
CÉJG24-25_16	
CÉJG24-25_17	

CÉJG24-25_18	
CÉJG24-25_19	
CÉJG24-25_20	
CÉJG24-25_21	
CÉJG24-25_22	
CÉJG24-25_23	
CÉJG24-25_24	
CÉJG24-25_25	
CÉJG24-25_26	
CÉJG24-25_27	
CÉJG24-25_28	
CÉJG24-25_29	
CÉJG24-25_30	
CÉJG24-25_31	
CÉJG24-25_32	
CÉJG24-25_33	
CÉJG24-25_34	
CÉJG24-25_35	
CÉJG24-25_36	